



**Centre d'Expertise  
Poids, Image et Alimentation**

## **Formation approfondie à la FBT dans les troubles de l'alimentation de l'enfant et de l'adolescent**

### **Objectif**

Mise en œuvre des composantes clés **d'une thérapie familiale spécifique du trouble de l'alimentation** fondée sur des données probantes et sur un manuel. La « Family Based Therapy » (FBT) aborde avant tout les comportements restrictifs (dont l'anorexie mentale) et l'approche en lien avec les comportements hyperphagiques (dont la boulimie).

### **Introduction**

Bien que la FBT soit un traitement de première intention recommandé dans les directives thérapeutiques, seul un petit nombre de patients bénéficient de ce type de traitement. Cette thérapie s'adresse à un large spectre de gravité du TCA, des formes légères (10 séances) aux formes sévères (40 séances). Dans une première étape, cette technique se centre sur les complications de la dénutrition, la restriction cognitive et les comportements de régime. Elle est structurée et s'adapte aux différents contextes environnementaux et psychopathologiques. La FBT s'appuie sur l'exercice des compétences parentales et les ressources familiales, et aborde les défis de l'adolescence dans le contexte du TCA.

Cette thérapie est bien adaptée à un contexte multidisciplinaire en libéral ou institutionnel et peut être initiée en hospitalisation de jour ou en résidentiel.

### **– Ateliers et supervisions FBT –**

#### **Description de la formation**

**Formation en ligne** en groupe de maximum 10 participants. Précédée de cours d'E-learning (Site du CEPIA). Suivie de 12 heures de groupes de supervision.

#### **Formation, supervision et certification**

##### **1. Prérequis professionnels**

- Être médecin ou psychologue clinicien.
- Être détenteur ou en cours de formation en 3e ou 4e année d'un Certificat en thérapie TCC ou systémique.
- Avoir suivi où suivre les modules de base (E-learning) accessible en ligne sur le site du CEPIA (gratuitement après inscription).
- Être capable de recruter un ou plusieurs cas avant de commencer la formation, et de les traiter tout en suivant le programme.
- Suivre au moins 2 patients durant la formation.

##### **2. Prérequis technique**

- Disposer d'un ordinateur fixe ou portable (pas de smartphone).
- Avoir accès à Zoom (gratuit).  
Disposer du manuel de référence : *Treatment Manual for Anorexia Nervosa (2d edition): A Family-Based Approach*, Lock J. and Le Grange D. (2012).

##### **3. Séances de formation en ligne (32 h)**

- 6 ateliers de 3 h ou plus avec lecture et exercices à domicile.  
6 supervisions de groupe de 2 h, basées sur des enregistrements vidéo ou audio recueillis par les participants.

##### **4. Supervisions individuelles (optionnel)**

Possibilité de supervision individuelle.

##### **5. Certification**

- Participation à toutes les séances de la formation.
- Obtention d'au moins 80 % à l'évaluation en ligne en fin de formation.  
Présentation d'au moins 2 patients différents lors des supervisions.
- Le document de certification sera renouvelé tous les 5 ans sur la base d'un minimum de 2 interventions/an.

##### **6. Coût de la formation**

- Ateliers et supervisions de groupe : **750 €**.

**675 € pour les membres des associations AEMTC, AFFORTHECC, AFTCC, ASPCo et FFAB.**

**625 € pour les membres du CEPIA exerçant au sein des territoires des Réseaux de soins en santé mentale en Belgique.**

- Optionnel : Supervision individuelle supplémentaire, **80 €** la séance.

## – Agenda 2025 –

(dates sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits)

- Atelier 1: vendredi 10/01/2025 de 9 h à 13 h
- Atelier 2: vendredi 17/01/2025 de 9 h à 12 h 30
- Atelier 3: mardi 28/01/2025 de 9 h à 12 h 30
- Prérequis CEPIA dans les principes de la FBT (Y. Simon) et Supervision 1 (Phase 1) (A. Van Haeren) : mardi 18/02/2025 de 9 h à 16 h en présentiel. \*
- Supervision 2 (Phase 1): mardi 11/03/2025 de 9 h-11 h
- Supervision 3 (Phase 1): mardi 25/03/2025 de 9 h à 11 h
- Atelier 4: vendredi 04/04/2025 de 9 h à 12 h
- Atelier 5: vendredi 11/04/2025 de 9 h à 12 h
- Supervision 4 (Phase 1 ou 2): mardi 15/04/2025 de 9 h à 11 h
- Supervision 5 (Phase 1 ou 2): mardi 13/05/2025 de 9 h à 11 h
- Atelier 6: mardi 03/06/2025 de 9 h à 12 h 30
- Supervision 6 (Phase 1, 2, ou 3): vendredi 20/06/2025 : de 9 h à 11 h

*\* La session du 18/2/2025 se tiendra en présentiel à Namur.*

### Inscription et début de la formation

- Déposer le dossier de candidature à : [contact@cepia-poids-alimentation.be](mailto:contact@cepia-poids-alimentation.be)
- Dans le dossier de candidature doivent figurer :
  - Nom, prénom,
  - Adresse, adresse mail, téléphone,
  - Curriculum Vitae et
  - 5 lignes de motivation

Inscription et paiement sur le site du CEPIA dans l'onglet « Formations » après acceptation du dossier de candidature.

## – Réseau d'intervision francophone FBT –

### Description de l'intervision

*À la suite de la formation de base, l'intervision permet aux participants de bénéficier de perspectives variées, de développer leur créativité dans la résolution de problèmes cliniques et de s'adapter à l'évolution des connaissances concernant cette technique. C'est un espace de soutien mutuel où chacun peut partager ses expériences et recevoir des retours constructifs de ses pairs. (4 X/an)*

### Critères de participation :

- Travailler actuellement avec des patients/clients souffrant de troubles de l'alimentation.
- Être capable de les traiter tout en ayant suivi ou suivant le programme de formation à la FBT.
- Être en mesure de consacrer le temps nécessaire pour suivre l'intervision.

### Assurer la sécurité du patient et de ses proches

- Le psychothérapeute travaille en multidisciplinarité.
- Le patient et sa famille s'engagent :
  - à assister à des séances régulières avec le psychothérapeute,
  - à assister à des rendez-vous réguliers avec un médecin (par exemple, un médecin généraliste) pour un suivi médical,
  - à intégrer une vérification régulière du poids (et une discussion ouverte à ce sujet), conformément au traitement spécifique fondé sur des preuves,
- Si l'état de santé du patient se détériore ou si le patient présente un risque médical ou psychiatrique, il devra être examiné par le médecin.

## – Formateur et superviseur –

- Alexandra Van Haeren, psychologue clinicienne, psychologue sociale, qualification en soins psychothérapeutiques TCC, superviseure agréée par l'AEMTC. Enseignante en CU en Belgique.
- Yves Simon, psychiatre, qualification en soins psychothérapeutiques TCC, superviseur agréé par l'AEMTC. Enseignant en CU en Belgique et France.

### En collaboration avec :



### Avec le soutien de



### Certificat d'université en Troubles des conduites alimentaires chez l'enfant et l'adolescent

